



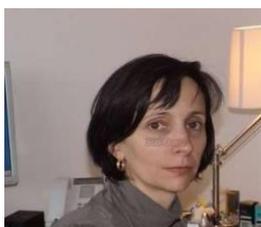
CENTRE HOSPITALIER DE SAINT SEVER

Projet d'établissement
(Synthèse)

2021-2026



LE MOT DE LA DIRECTRICE ET DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT (CME)



Delphine LAFARGUE
Directrice

Fruit d'un travail de concertation et de réflexion important, le présent projet d'établissement couvre la période 2021-2026.

Nous tenons à remercier pour leur implication tous les acteurs hospitaliers qui ont participé à l'élaboration de ce projet ainsi que l'ensemble des professionnels qui, au regard de leurs compétence et engagement constant, contribueront à sa mise en œuvre.

Ce projet d'établissement constitue une étape essentielle de la vie de notre hôpital. S'appuyant sur des valeurs partagées, il permet de mettre en évidence les orientations stratégiques qui doivent nous guider quotidiennement et nous préparer aux évolutions à venir.

Ancré dans son territoire et acteur gériatrique reconnu auprès de acteurs de santé et de la population, le centre hospitalier de Saint-Sever souhaite poursuivre ses missions de service public en répondant aux besoins en santé du territoire de proximité tout en poursuivant le développement de ses activités.



Dr Christophe BRETHES
Président de la CME

Un hôpital qui réussit est un hôpital qui répond aux besoins de santé de son territoire et se met au diapason de la société à laquelle il appartient. C'est ce credo qu'a toujours suivi le CH de Saint-Sever, petit par la taille, mais puissant par la vigueur de son engagement et l'éclat de ses réussites.

La pandémie de Covid, la plus grande crise sanitaire du XXI^e siècle, a secoué, et ébranlé toujours, l'ensemble du système de soins de notre pays. Notre hôpital, comme les autres, n'a pas été épargné, mais il n'a pas démerité. Au contraire, après la phase d'adaptation, sa détermination, sa volonté de progresser s'en est trouvée renforcée.

Désormais, notre hôpital a entièrement été rénové. Les malades ont accès à une infrastructure moderne, pilotée par des équipes soignantes compétentes. Notre action s'appuie sur encore plus de rigueur et de professionnalisme. Et comme si cela ne suffisait pas, notre hôpital de proximité y ajoute cette touche supplémentaire d'humanité qui rassure les familles et leur apporte le réconfort dont elles ont souvent besoin. C'est en cela que nos réalisations sont reconnues et louées. C'est en cela que l'hôpital de Saint-Sever restera un service public pérenne et se bonifiera avec les années. C'est dans ce sillage qui prend place le projet d'établissement 2021-2026, encore plus riche d'idées que les précédents et porteur de nouveaux enjeux

SOMMAIRE

Le Centre Hospitalier de Saint Sever : acteur de son territoire	5
Le projet d'établissement : une démarche participative et transversale	6
Les valeurs du Centre Hospitalier de Saint Sever	10
CHAPITRE 1 : LE PATIENT AU CŒUR DE LA PRISE EN CHARGE	12
Projet médical	13
Projet de soins	15
Projet relation avec les usagers	17
Projet qualité et gestion des risques	19
Projet psychologique	21
CHAPITRE 2 : LA GESTION DYNAMIQUE DES RESSOURCES AU SERVICE DE LA STRATEGIE DE L'ETABLISSEMENT	24
Projet social – qualité de vie au travail	26
Projet communication	28
Projet système d'information	30
CHAPITRE 3 : LA L'OPTIMISATION DES FONCTIONS SUPPORTS ET TECHNIQUES POUR UNE MEILLEURE PERFORMANCE ECONOMIQUE	32
Projet de valorisation du patrimoine et de la maintenance	33
Projet de développement durable	35
Mise en œuvre et pilotage	37



Le Centre Hospitalier de Saint Sever : acteur de son territoire

Le Centre Hospitalier (CH) de Saint Sever est un établissement public de santé de 117 lits qui assure une action de premier plan, sur le territoire Est des Landes dont il a la charge.

Disposant de la quasi-totalité des filières gériatriques et psycho-gériatriques, le CH propose une prise en charge allant de la consultation mémoire aux soins palliatifs :

Un service de Soins de Suite et de Réadaptation

Le service de SSR se compose de 30 lits :

- 20 lits de SSR

Continuité des soins, rééducation et réadaptation, accompagnement au retour à domicile ou à l'institutionnalisation en concertation avec le patient, sa famille et les partenaires du réseau d'aide à domicile

- Dr Florence NOAILLAN

- 10 lits d'UCC

Recours à l'hospitalisation qui est parfois la seule solution pour gérer une crise ou des troubles importants du comportement, d'une personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive, vivant à domicile ou dans un EHPAD.

- Dr Christophe BRETHERS

Une Unité de Soins Longue Durée

L'USLD se compose de 28 lits :

Accueil des personnes âgées dont l'état de santé nécessite des soins médicaux et techniques importants et/ou atteintes d'une pathologie susceptible de décompenser.

- 20 lits pour l'USLD 1^{er}

- Dr Marie Christine VANHOENACKERE

- 8 lits pour l'USLD Rez de chaussée

- Dr Christophe BRETHERS

Un service de Médecine

Le service de Médecine se compose de 15 lits :

Service de médecine aigue gériatrique à visée diagnostique et/ou thérapeutique

- 10 lits de Médecine : Dr Barbara BALLING
- 3 lits de Soins Palliatifs : Dr Emilie TRANCHANT
- 2 places d'Hôpital de jour : Dr Christophe BRETHERS

Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

Le service de l'EHPAD se compose de 32 lits :

Accueil des personnes âgées (fortement dépendantes, polypathologiques, avec des troubles du comportement) lorsque le maintien en EHPAD classique devient difficile.

- Dr Alberto DE SOUSA

Une Unité d'Hébergement Renforcée

L'USLD se compose de 12 lits

L'UHR est un lieu de vie (construit au sein d'une USLD) pour accueillir de jour et de nuit des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neurodégénératives. Cette unité offre une prise en charge complète

- Dr Marie-Christine VANHOENACKERE



Le Centre Hospitalier de Saint Sever : acteur de son territoire

C'est un collectif de plus de 180 agents qui accueille chaque année près de 1000 patients par an.

Le CH de Saint Sever contribue également à la formation des étudiants infirmiers, aides-soignants. Notre établissement accueillera très prochainement, en partenariat avec les médecins généralistes de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint Sever, des internes en médecine.

Noter établissement est reconnu comme une référence dans le domaine de la gériatrie et de la psychogériatrie.

En proximité, le CH de Saint Sever participe à de nombreux projets permettant d'améliorer la liaison entre les professionnels hospitaliers et les professionnels de ville.

En tant que membre du Groupement Hospitalier de territoire des Landes, le CH de Saint Sever construit, avec les CH de Dax et de Mont de Marsan, un réseau permettant de soutenir les filières de soins et de recours, de favoriser la recherche et l'innovation, de déployer les efforts de formation et de répondre collectivement au défi de la démographie médicale.

Le CH de Saint Sever travaille également activement, et ce depuis de nombreuses années avec les Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de son territoire.

Ce partenariat a été formalisé par la création du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Armagnac – Chalosse – Tusran – Terres Est 40 (Gcsms Acte 40).

Ce dernier, administré par le CH de Saint Sever est le porteur :

- D'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA)
- D'un accueil de jour (fixe et itinérant)
- Du dispositif Infirmier de Nuit en EHPAD
- Du projet télémédecine en Ehpad.

L'hôpital en quelques chiffres *

* Données issues de 2021



117 lits



185 professionnels
dont 7 Praticiens
Hospitaliers



- 13244 journées d'hospitalisation en médecine
- 25646 journées de long séjour



Âge moyen des personnes accueillies : 84,2 ans



Le projet d'établissement : une démarche participative et transversale

Pendant cinq ans, les équipes du CH de Saint Sever ont fait vivre le projet d'établissement 2015-2020.

Dès le début de l'année 2021, chaque pilote a fait le bilan des actions dont il était le référent. En parallèle, une analyse de l'ensemble des événements indésirables et des questionnaires de satisfaction recueillis au cours de ces cinq années a été réalisée.

Ce bilan a été synthétisé puis présenté au comité de pilotage (Copil) « Projet d'établissement 2021-2026 » composé du Directeur, du Président de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), de l'ensemble des Praticiens Hospitaliers, des Cadres de santé, des Représentants du personnel et des usagers, et de la Responsable qualité

En tenant compte des éléments du bilan mais également de la législation, des besoins et attentes de la population du territoire et des agents du Centre Hospitalier de Saint Sever, du schéma régional de santé Nouvelle Aquitaine, du Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), du Contrat d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (CAQES), des guides de bonnes pratiques, du bilan du projet d'établissement 2015-2020, les membres du Copil ont posé les bases stratégiques du Projet d'Etablissement 2021-2026.

Les huit axes stratégiques sont les suivants :





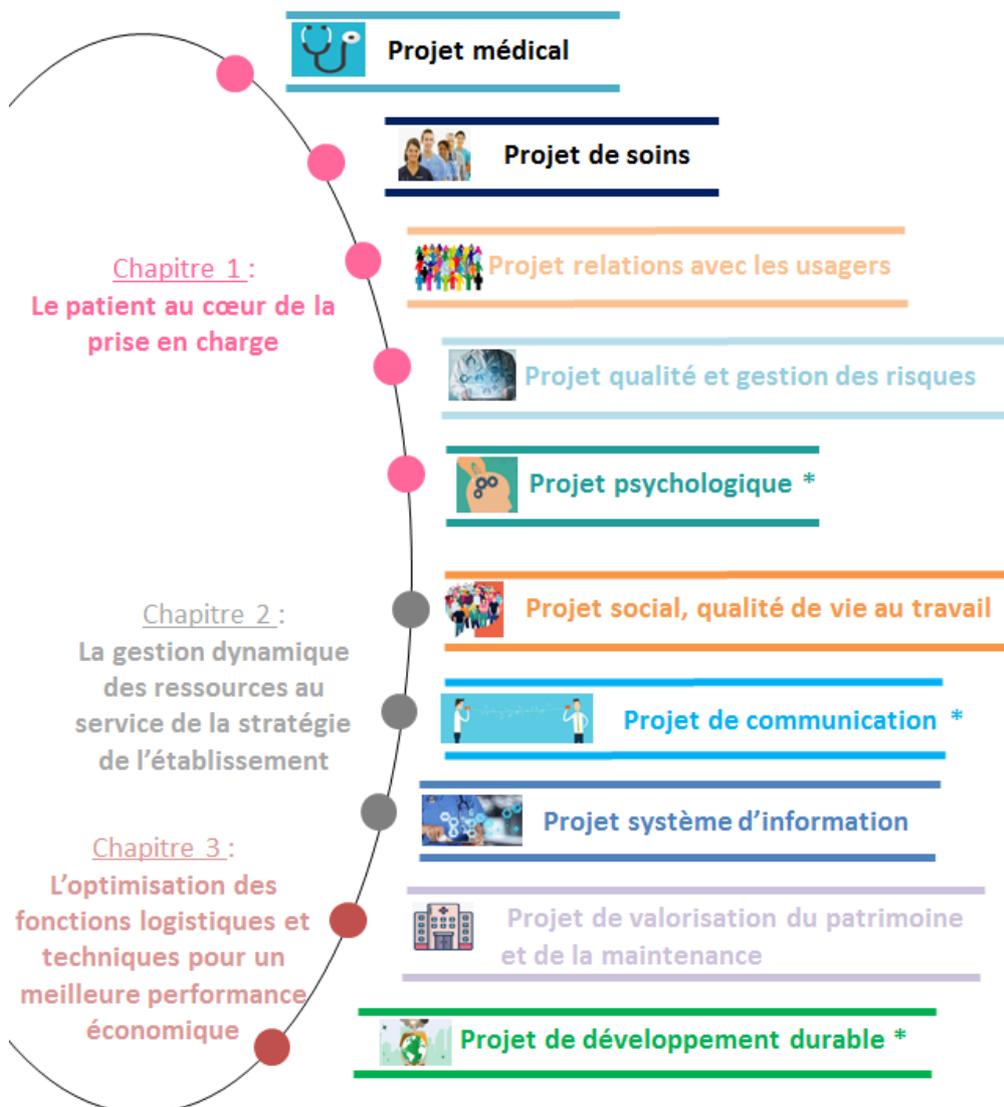
Le projet d'établissement : une démarche participative et transversale



Des réunions de concertations ont ensuite été réalisées avec l'ensemble des services de l'établissement. L'objectif était de définir les raisons d'être du Centre Hospitalier, les valeurs qui animent ses agents, les ambitions et les grands chantiers du Centre Hospitalier dans les cinq ans à venir ainsi que les améliorations souhaitables (point de vue agents et usagers).

Ces échanges ont permis de faire émerger trois nouveaux projets (*) qui s'ajoutent aux sept déjà existants.

La composition du projet d'établissement est la suivante :





Le projet d'établissement : une démarche participative et transversale

La méthodologie de travail adoptée pour l'élaboration du projet d'établissement 2021-2026 a été la suivante :

Pour chacun des 10 projets composant le futur projet d'établissement 2021-2026, un groupe de travail a été constitué et un référent a été élu.

Trois séances de travail ont été planifiées.

- La 1^{ère} séance débutait par la réalisation collégiale d'une analyse du contexte avec le SWOT. Chaque membre présent était ensuite invité à développer ses idées pour le futur projet d'établissement. En fin de séance, une synthèse de l'ensemble des actions proposées était faite puis validée par le groupe de travail.
- Avant la 2^{ème} rencontre, un travail préparatoire était effectué. Pour chaque initiative proposée, une fiche action était réalisée par le ou les pilotes, accompagné(s) de la RAQ. Lors de la 2^{ème} séance, chaque fiche action est travaillée puis validée (ou non) par le groupe.
- Avant la 3^{ème} rencontre, le référent élu et la responsable qualité étaient chargés de rédiger, à l'aide des différentes fiches actions, le projet concerné (e.g., médical, social-QVT, etc.). Ce document rédigé a été présenté puis validé lors de la dernière séance.

Chacun des projets (e.g., médical, psychologique, etc.) composant le projet d'établissement 2021-2026 du CH de Saint Sever a été élaboré plus ou moins indépendamment des autres projets.

A la fin de l'année 2021, un groupe de travail, composé des 10 référents de projets et de la responsable qualité, a donc été constitué avec pour objectifs :

- de vérifier la cohérence globale du projet d'établissement
- d'évaluer les liens entre les différents projets
- de vérifier la faisabilité des différentes actions
- de s'assurer de la bonne construction et composition des indicateurs.

Le projet d'établissement a été validé par le Copil « Projet d'Etablissement » et par la CME en janvier 2022.

Ce document a également été présenté en février 2022 au Comité Technique d'Etablissement (CTE) ainsi qu'au Conseil de Surveillance de l'établissement/

VALEURS

Les valeurs du Centre Hospitalier de Saint Sever

Les valeurs servent à guider chaque geste de notre quotidien. Elles sont le référentiel des comportements incontournables à avoir ou à ne pas avoir.

Elles représentent les façons d'être et d'agir qu'un individu ou un groupe reconnaît comme idéales. Elles inspirent la nature de nos actions et la façon de les mener. Elles orientent l'engagement et renforcent la cohésion.

Les valeurs sont tout à la fois ce qui nous rassemble au sein du CH de Saint Sever et ce qui nous distingue de l'extérieur. Elles permettent une dynamique identitaire et contribueront à la réalisation d'un projet commun, socle d'un engagement fort de chacun.

NOS VALEURS

NOS VALEURS INSTITUTIONNELLES :

- Humanité
- Equité
- Respect du droits des patients
- Excellence et modernité dans les prises en soins

NOS VALEURS PROFESSIONNELLES :

- Sens dans le travail
- Solidarité
- Disponibilité et adaptabilité

CHAPITRE 1



Le patient au cœur de la prise en charge



Projet médical



Projet médical

Le projet médical constitue la colonne vertébrale du projet d'établissement du CH de Saint Sever. Il définit les grands axes de développement d'activités ou de filières de soins.



Adapter l'offre de soins aux besoins du territoire

- ➔ Développer la télémédecine
- ➔ Créer des consultations gériatriques classiques
- ➔ Créer un SSR à temps partiel et réorienter l'activité de l'hôpital de jour
- ➔ Développer un SSR palliatif
- ➔ Poursuivre le développement de la culture palliative et éthique à l'intérieur et à l'extérieur du CH de Sint Sever
- ➔ Être innovant
- ➔ Repenser l'humanisation de l'USLD 1^{er}

Personnaliser la prise en charge pour mieux prendre en soins

- ➔ Améliorer la prise en charge de la douleur
- ➔ Limiter la contention mécanique et ne la mettre en œuvre qu'après une décision médicale

Anticiper et gérer les situations de crise

- ➔ Offrir un appui aux EHPAD dans leur gestion de la crise de la Covid-19
- ➔ Transformer le SSR en SSR Covid-19
- ➔ Créer un centre de vaccination contre la Covid-19

Renforcer les partenariats et en développer de nouveaux

- ➔ Renforcer la coopération avec les partenaires extérieurs
- ➔ Créer un parcours de prise en charge gériatrique en post-chirurgie
- ➔ Inscrire le projet médical du GHT 40 dans une logique de gradation des soins



Projet de soins



Projet de soins

Rendre le patient acteur de sa santé

- Travailler sur l'adhésion, la compréhension et l'engagement du patient et de sa famille
- Proposer au patient des actions pour qu'il devienne acteur de sa prise en charge
- Faciliter l'entrée des patients
- Faciliter la sortie d'hospitalisation des patients



Renforcer la qualité de la prise en soin

- Améliorer la traçabilité de la prise en charge
- Améliorer l'hygiène bucco-dentaire pour les résidents du long séjour
- Continuer à travailler sur la sécurité transfusionnelle

Améliorer la prise en charge médicamenteuse

- Améliorer la maîtrise de l'utilisation des médicaments à risque
- Evaluer les pratiques de prise en charge médicamenteuse
- Continuer à améliorer le bon usage des antibiotiques
- Améliorer l'approvisionnement, le stockage et l'accès aux produits de santé
- Poursuivre le déploiement de la conciliation médicamenteuse Améliorer les bonnes pratiques de prescription et de dispensation des médicaments
- Améliorer les pratiques d'administration des médicaments

Améliorer la prise en charge non médicamenteuses

- Créer un atelier thérapeutique de tango
- Développer l'utilisation du robot émotionnel Paro le phoque
- Recréer la salle Snoezelen
- Développer une thérapie par le voyage
- Mettre en place une thérapie par la réalité virtuelle
- Proposer de l'hypnose médicale et thérapeutique
- Mettre en place de l'art-thérapie
- Développer la sophrologie



Projet relation avec les usagers



Projet relation avec les usagers



■ Informer et impliquer le patient et/ou l'utilisateur

- ⇒ Favoriser l'implication des représentants des usagers (RU) et des associations de patient
- ⇒ Continuer à développer une communication centrée sur le patient et sur son l'entourage
- ⇒ Promouvoir toutes les formes de recueil de l'expression du patient et inclure son point de vue dans le PAQSS
- ⇒ Développer les actions s'appuyant sur l'expertise des patients
Améliorer le recueil de la personne à prévenir et de la personne de confiance

■ Respecter le patient et/ou l'utilisateur

- ⇒ Assurer l'accessibilité aux soins des personnes vulnérables et/ou en situation de handicap
- ⇒ Veiller au respect de l'intimité, de la dignité et de la confidentialité des données concernant le patient
- ⇒ Favoriser la bientraitance

■ Faire de l'EHPAD hospitalier et de l'unité de soins longue durée (USLD) un réel lieu de vie



Projet qualité et gestion des risques



Projet qualité et gestion des risques

Le Centre Hospitalier de Saint Sever s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. Assurer la sécurité des prises en charge et la satisfaction des patients sont les principales motivations qui animent cette démarche.



■ Améliorer la gestion des risques a priori et a posteriori

- ➔ Continuer à travailler sur la maîtrise du risque infectieux
- ➔ Continuer à promouvoir une culture du signalement des événements indésirables (EI)
- ➔ Communiquer, analyser et exploiter en équipe les différents indicateurs pour mettre en place des actions d'amélioration continue
- ➔ Assurer au patient une identification fiable tout au long de son parcours de santé
- ➔ Mettre régulièrement à jour les procédures
- ➔ Travailler sur comment limiter les interruptions de tâches
- ➔ Re-sensibiliser les équipes à l'utilisation de BlueKango
- ➔ Mettre en place des exercices de simulation pour mieux maîtriser les situations de crise
- ➔ Formaliser des revues de pertinence de soins
- ➔ Améliorer la maîtrise des vigilances sanitaires

■ Mettre en œuvre un système de management de la qualité au sein du GHT des Landes



Projet psychologique



Projet psychologique

Depuis la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, l'article L6143-2 du Code de la Santé publique intègre le projet psychologique comme partie intégrante du projet d'établissement.

■ Volet clinique

- ➡ Poursuivre et favoriser le soutien psychologique des aidants/de l'entourage. Prévenir le fardeau de l'aidant. Travailler sur l'information et l'orientation des usagers
- ➡ Travailler sur la prévention du risque suicidaire
- ➡ Poursuivre le développement des thérapies non médicamenteuses: alternatives ou complémentaires à la prise en charge médicamenteuse
- ➡ Favoriser le lien social, la convivialité et la communication des résidents/patients, de façon significative et signifiante
- ➡ Valorisation des bilans neuropsychologiques dans le cadre de la consultation mémoire de proximité : travail collaboratif avec les psychogéiatres. De l'aide au diagnostic à la prise en charge des troubles, en passant par l'évaluation du retentissement.

■ Volet institutionnel

- ➡ Gestion des difficultés interpersonnelles et des conflits
- ➡ Lutter contre la maltraitance en son sein
- ➡ Créer un label « Hôpital, ami des personnes âgées et de leurs familles »
- ➡ Valoriser l'existant

■ Volet formation / information

- ➡ Former les soignants
- ➡ Former les psychologues

CHAPITRE 2



La gestion dynamique des ressources au service de la stratégie de l'établissement



Projet social, qualité de vie au travail (QVT)



Projet social - QVT

Le projet social - QVT est un instrument au service des conditions de travail et un outil d'attractivité et de fidélisation des professionnels

Améliorer la communication

- Créer un réseau social d'entreprise
- Mettre en place des comités de



Favoriser une bonne ambiance de travail

- Recréer une cohésion de groupe
- Mettre en place des « Vis mon travail »
- Aménager une salle de pause

Optimaliser les formations

- Réaliser des formations en cohérence avec le Projet d'établissement et permettre aux agents de les appliquer
- Continuer à déployer un passeport formation

Se sentir en sécurité physique et émotionnelle

- Proposer des formations, en interne, sur la manutention
- Permettre une meilleure conciliation vie professionnelle /vie personnelle
- Mettre à jour les fiches de poste

Travailler sur l'accueil du stagiaire et du nouvel arrivant

- Améliorer l'encadrement des élèves
- Améliorer le parcours du nouvel arrivant
- Développer les lignes directrices de gestion



Projet de communication



Projet communication

Le projet de communication est le moyen pour l'établissement de :

- développer sa communication autour de ses orientations et ses projets stratégiques
- développer son attractivité tant pour les patients que pour les professionnels
- valoriser le travail de qualité effectué, les atouts de l'établissement, mettant ainsi en avant son expertise en gériatrie
- moderniser sa communication
- renforcer la cohésion en créant des espaces plus informels, plus propices à d'autres formes d'échanges.

Améliorer la communication en interne

- ➔ Développer un réseau social d'entreprise
- ➔ Mettre en place des comités de dialogue
- ➔ Mettre en place un affichage dynamique
- ➔ Mettre en place HUBLO
- ➔ Créer un journal interne

Améliorer la communication en externe

- ➔ Repenser le site internet
- ➔ Permettre aux usagers de communiquer vers l'extérieur
- ➔ Elaborer et développer une politique de communication vers l'extérieur



Projet système d'information (SI)



Projet SI



Améliorer l'utilisation de notre actuel Dossier Patient Informatisé (DPI)

- ⇒ Faire évoluer le DPI pour qu'il corresponde aux mieux à nos pratiques
- ⇒ Uniformiser les pratiques

Harmoniser les Systèmes d'information des établissements du GHT 40

- ⇒ Harmoniser les DPI des trois établissements du GHT 40
- ⇒ Déployer Vigident

Maitriser le risque numérique

- ⇒ Mettre en place une veille de la sécurité numérique
- ⇒ Sensibiliser et former les agents à la maitrise du risque numérique

Sécuriser la communication avec la ville

- ⇒ Déployer la messagerie de santé sécurisée et Paaco-Globule

Moderniser l'infrastructure

- ⇒ Faciliter la visio-conférence
- ⇒ Continuer l'engagement du Centre Hospitalier dans le programme HOP'EN

CHAPITRE 3



L'optimisation des
fonctions supports
et techniques pour
une meilleure
performance
économique



Projet de valorisation du patrimoine et de la maintenance



Projet valorisation du patrimoine et de la maintenance

Le projet de valorisation du patrimoine et de la maintenance est le moyen pour le Centre Hospitalier de Saint Sever :

- d'améliorer, en continu, les conditions d'accueil des usagers
- d'améliorer, en continu, les locaux dédiés aux agents
- Moderniser et de restructurer le patrimoine pour répondre aux enjeux de l'offre de soins
- Valoriser l'existant.



- Réaménager l'UHR (intérieur et extérieur)
- Construire un espace détente, à l'extérieur, pour le personnel
- Réaménager nos locaux pour accueillir le projet de SSR à temps partiel
- Aménager les extérieurs du Centre Hospitalier
- Aménager la terrasse de l'EHPAD
- Rénover la chapelle du général Lamarque



Projet développement durable



Projet développement durable



Lutter contre le gaspillage

- ➡ Améliorer la prestation hôtelière avec l'acquisition d'un logiciel de commande de repas
- ➡ Equiper chaque service d'un chariot automatisé de distribution des petits déjeuners

Améliorer la gestion des déchets

- ➡ Continuer à réduire les conditionnements
- ➡ Equiper chaque service des conteneurs de tri sélectif
- ➡ Traiter les bio-déchets

Limiter le gaspillage énergétique

- ➡ Limiter la consommation de gaz du Centre Hospitalier de Saint Sever
- ➡ Maitriser la consommation d'eau du Centre Hospitalier de Saint Sever
- ➡ Diversifier les ressources d'électricité du Centre Hospitalier de Saint Sever



Mise en œuvre et pilotage

Le respect des engagements pris dans ce projet d'établissement repose sur la réalisation d'actions concrètes et précises.

La mise en œuvre se doit d'être aussi participative que la conception. Ainsi, chaque responsable d'action associera largement les partenaires concernés, patients, usagers et personnels.

Au-delà ce principe, la concrétisation de certains engagements se traduira par la diffusion au sein de l'établissement d'appels à projets, permettant à chacun de proposer sa contribution.

La coordination de l'ensemble de ces démarches sera assurée par le Comité de pilotage « Projet d'Etablissement ».

Chaque année, un bilan d'étape sera présenté largement, aussi bien au sein de l'établissement qu'à nos partenaires.

